

Saint-Laurent de la Salanque

Dans le cadre du festival

L'ESSENTIEL

du 19 octobre 2019

*Capturez la richesse et la beauté de notre nature proche
et faites-nous parvenir vos réalisations*

CONCOURS ARTISTIQUE

DESSINE-MOI L'ÉTANG

PEINS-MOI L'ÉTANG

PHOTOGRAPHIE-MOI L'ÉTANG

ÉCRIS-MOI L'ÉTANG

*Le jour du festival, votez pour votre œuvre préférée.
Les lauréats du concours seront ensuite exposés
à la Médiathèque Arthur CONTE.*

FESTIVAL

**L'ES
SEN
TIEL**



CONCOURS DESSIN - PHOTO - PEINTURE - ÉCRITURE DU 1^{er} Festival L'ESSENTIEL

“On ne voit bien qu'avec le cœur. L'essentiel est invisible pour les yeux.”

Antoine de Saint-Exupéry - *Le Petit prince*

Règlement

Article 1

Ce concours est organisé dans le cadre du 1^{er} Festival « L'essentiel » qui se déroulera à Saint-Laurent de la Salanque le 19 octobre 2019.

Article 2

Le concours s'adresse à tous, amateurs ou professionnels de tous âges et de toutes nationalités. Il a pour but de faire découvrir notre nature proche et plus particulièrement l'étang de Salses Leucate, au travers d'œuvres artistiques diverses (dessin, photographie, peinture, écriture). Il s'inspire des œuvres d'Antoine de Saint-Exupéry et en particulier du « Petit prince ». Ainsi, la consigne reprend la question bien connue du Petit prince : « Dessine-moi un mouton » et le secret donné par le renard au Petit prince « L'essentiel est invisible pour les yeux ». L'enjeu pour chaque participant est de reprendre la consigne « Dessine-moi... » ou « Photographie-moi... », « Peins-moi... » et « Écris-moi... » en cherchant à parler davantage au cœur qu'aux yeux.

Article 3

En participant à ce concours, l'auteur témoigne d'une démarche respectueuse des milieux naturels, de la faune et de la flore. Ainsi les œuvres (et en particulier les images) ayant occasionné un dérangement manifeste ou une nuisance vis-à-vis d'une espèce ou du milieu seront définitivement écartées.

Article 4

Liste des catégories :

1. Dessin
2. Peinture
3. Photographie
4. Écriture
5. Groupes (association, EHPAD, Point Jeunes, scolaires...) : œuvre collective mêlant dessins, photographies, écritures et peintures (maximum 15 productions).

Chaque participant (individu ou groupe) ne pourra présenter qu'une seule œuvre (individuelle ou collective) par catégorie.

Les œuvres présentées dans les trois premières catégories (dessin, peinture, photographie) seront réunies par classe d'âges : inférieur à 12 ans, de 12 à 17 ans et supérieur à 17 ans. Préciser l'âge du ou des participants si moins de 17 ans.

Article 5

Le thème 2019 est « L'étang » de Salses Leucate :

1. Dessine-moi l'étang
2. Peins-moi l'étang
3. Photographie-moi l'étang
4. Écris-moi l'étang

Article 6

Les œuvres présentées devront parvenir sous format JPEG en 300 dpi pour les photographies, reproductions de dessins et de peinture (photo de l'œuvre, scan).

Les images soumises devront être conformes aux photos originales sans modification visant à dénaturer la prise de vue originale.

Les textes devront parvenir dactylographiés sous format PDF et ne devront pas dépasser 1000 signes (un signe = un caractère, un espace, une ponctuation...). La forme est libre.

Chaque œuvre présentée sera renommée de la façon suivante : N° de la catégorie.Nom Prénom (ou groupe)

Les œuvres devront être envoyées obligatoirement par voie électronique à : concours.essentiel@saint-laurent-de-la-salanque.fr avant le 11 octobre 2019 minuit.

Article 5

En participant à ce concours, l'auteur d'une œuvre autorise le Festival « L'essentiel » et ses organisateurs (Commune de Saint-Laurent de la Salanque et Syndicat Mixte Rivage) à l'utiliser dans le cadre strict de la promotion du concours, du festival et/ou de la protection de l'étang sur le web, dans la presse et dans les publications réalisées par le festival. Les œuvres seront alors toujours accompagnées du nom de l'auteur.

Article 6

Ce concours a pour objectif de montrer la richesse et la beauté de notre nature proche, au travers d'œuvres artistiques.

Pour les trois premières catégories (dessin, peinture, photographie), une projection de chaque œuvre sera effectuée lors du Festival « L'essentiel » qui se déroulera le 19 octobre 2019. Le public sélectionnera 3 œuvres dans chaque catégorie. La sélection sera ensuite exposée à la Médiathèque de Saint-Laurent de la Salanque du 26 octobre 2019 au 16 novembre 2019. Les dessins et peintures sélectionnés (format A3 maximum) seront apportés à la Médiathèque avant le 22 octobre 2019. Les photographies seront imprimées en grand format par la commune.

Les textes seront, eux, regroupés dans un recueil mis à disposition du public (version papier lors du Festival puis à la Médiathèque, version informatique sur le site de la commune, version sonore envisagée).

Le travail réalisé par les groupes sera présenté lors du Festival (dans la journée au Ponton Latécoère, le soir à la salle polyvalente de Saint Laurent de la Salanque) puis, en fonction de la place disponible, à la Médiathèque.

« Dans la vie, il n'y a pas de solutions. Il y a des forces en marche : il faut les créer et les solutions suivent. » Antoine de Saint-Exupéry.